



HAL
open science

Le syndicalisme construit par la science politique

Sophie Bérout

► **To cite this version:**

Sophie Bérout. Le syndicalisme construit par la science politique. Ubbiali, Georges;. Epistémologie du syndicalisme : construction disciplinaire de l'objet syndical, L'Harmattan, pp.13-34, 2005, Logiques sociales. halshs-00138344

HAL Id: halshs-00138344

<https://shs.hal.science/halshs-00138344>

Submitted on 2 Jul 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publié in Vincent Chambarlhac, Georges Ubbiali, dir,
Epistémologie du syndicalisme, construction disciplinaire de l'objet syndical, Paris,
 L'Harmattan, coll. Logiques sociales, pp. 13-34.
 (version de l'auteure)

Le syndicalisme vu par la science politique

Sophie Bérout

« Toute la 'science politique' n'a jamais consisté qu'en un certain art de renvoyer à la classe dirigeante et à son personnel politique sa science spontanée de la politique, parée des dehors de la science »¹. Peut-être faut-il y repérer un effet de l'assimilation du syndicalisme à un contre-pouvoir ou bien convient-il d'invoquer la distance – à quelques exceptions près – qui sépare y compris les plus hauts responsables des confédérations syndicales des hauts fonctionnaires issus de l'ENA, mais un constat s'impose : la science politique n'a jamais jugé opportun, dans son expression majoritaire, d'élever l'objet syndical au rang de thème d'étude central.

La critique énoncée par Pierre Bourdieu se veut, à dessein, expéditive : toute la science du politique, discipline qui a pris son autonomie par rapport au droit et qui affirme aussi son originalité au regard de la sociologie, ne se réduit pas à des discours de salon. En raison même de l'histoire de sa construction et des lieux de production universitaire dont elle dépend, la science politique a recouvert des objets d'études auxquels elle a attribué plus ou moins d'importance et qui ont été, dès lors, plus ou moins légitimés dans l'univers fermé de la discipline. Thème de recherche qui n'a jamais bénéficié de cette valorisation académique, l'étude des organisations syndicales n'entre pas, en retour, dans les stratégies universitaires de celles ou ceux qui entendent, avant tout, « faire carrière ». De ce point de vue, travailler sur le phénomène syndical revient pour un politologue ou un politiste contemporain – mais nous verrons combien l'affirmation résiste à l'examen du passé – à se situer en marge des positions institutionnelles dominantes, et ce d'autant plus s'il prétend s'appuyer sur des paradigmes rejetés et combattus par les tenants du *main stream*².

¹ BOURDIEU (Pierre), *Interventions, 1961-2001, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 84.

² MOURIAUX (René), « Inconfort et stimulant d'être marxiste en science politique », in VAKALOULIS (Michel), VINCENT (Jean-Marie), dir, *Marx après les marxismes*, Paris, L'Harmattan, 1997, tome 2, pp. 161-187.

Nous adopterons ici une démarche chronologique afin de mieux rendre compte de la façon dont les modes de construction et de légitimation de la science politique se reflètent sur le traitement de l'objet syndical. Ce parcours dans l'histoire de la discipline et dans l'histoire des études politologiques sur le syndicalisme nous permettra, *in fine*, de questionner l'originalité du regard porté, depuis les rives d'une discipline particulièrement hybride, sur ce phénomène social.

Un intérêt forcé et marginal pour la « question sociale »

Rendre compte de la façon dont la science politique aborde l'objet syndical et élabore des outils théoriques pour analyser ce dernier impose, au préalable, de rappeler les bases sur lesquelles s'est constituée la discipline. À la suite de Pierre Favre, il est possible de distinguer trois grandes étapes dans le développement de la science politique en France³. La première s'étend de 1871 à 1914, mais peut être prolongée jusqu'à la Seconde guerre mondiale. La fondation de l'École libre des sciences politiques, au lendemain de la défaite de 1870, répond à l'objectif d'assurer une formation appropriée pour le renouvellement des élites dirigeantes. Les enseignements qui sont alors proposés rue Saint Guillaume relèvent moins d'une réflexion sur le domaine du politique que de l'aspiration à trouver « une solution à la crise d'autorité et de légitimité des élites politiques et sociales »⁴. Une orientation à la fois positiviste et libérale prédomine, au travers de l'influence exercée par Emile Boutmy, grand admirateur d'Hippolyte Taine⁵, et par Anatole Leroy-Beaulieu. La science politique française se constitue en liaison étroite avec le droit public. De façon conséquente, les phénomènes politiques sont compris comme autant de dimensions relatives au fonctionnement de l'État. La variété des cours témoigne cependant d'une relative diversité, corollaire à la compréhension large, générique, du contenu des sciences politiques⁶. Dans cet espace académique à la fois pluridisciplinaire (économie, droit

³ FAVRE (Pierre), « Histoire de la science politique » in GRAWITZ (Madeleine), LECA (Jean), *Traité de science politique*, Paris, PUF, vol. 1, 1985, pp. 3-45. Par souci de rigueur, nous n'aborderons dans cet article que le cas français.

⁴ DAMAMME (Dominique), « D'une école des sciences politiques », *Politix*, n° 3/4, automne 1998, p. 6. Du même auteur : « Genèse sociale d'une institution scolaire : l'École libre des sciences politiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 70, 1987, pp. 31-46.

⁵ FAVRE (Pierre), « Boutmy et l'École libre des sciences politiques », *Revue Française de Sociologie*, 1981, XXII, pp. 429-465.

⁶ Cette compréhension générique est celle-la même qui a présidé, un siècle plus tôt, en 1795, à la fondation de l'Académie des Sciences morales et politiques.

administratif, histoire, etc.) et en même temps peu défini, des enseignements tels que celui d'Elie Halévy sur l'histoire du socialisme (cours institué en 1898)⁷ et celui de Maxime Leroy dans les années 1930 sur l'histoire des idées sociales en France⁸ ont le mérite d'exister, mais occupent une position périphérique.

Maxime Leroy, surtout, peut être considéré comme l'un des précurseurs dans l'université des études sur le syndicalisme, avec des publications telles que *Les transformations de la puissance publique. Les syndicats de fonctionnaires* (1907), *Syndicats et services publics* (1910) et *La Coutume ouvrière* (deux volumes, 1913). Sa grille de lecture de la réalité syndicale découle d'une logique clairement inspirée par le droit public, même si dans un ouvrage comme *La Coutume ouvrière*, il s'efforce de couvrir un spectre de phénomènes assez large et s'intéresse à la grève, au fonctionnement de l'internationalisme ouvrier, ainsi qu'aux rouages du fédéralisme professionnel. La richesse de la démarche la rend assez inclassable : elle relève d'un choix personnel, en dehors de tout cadre de recherche collectif ou de tout programme d'enseignement systématisé.

Le traitement de la « question sociale » dans l'Ecole libre des sciences politiques, rendu incontournable par la montée en puissance du mouvement ouvrier, ne doit en fait sa concrétisation entre 1871 et 1939 qu'à des individualités qui réalisent des œuvres originales, à la croisée entre la philosophie politique et une conception extensible du droit public. Or, ces approches sont nécessairement lacunaires. Les travaux du disciple de Max Weber, Robert Michels, sur les tendances oligarchiques à l'oeuvre dans les organisations ouvrières, dont certains extraits sont pourtant publiés dans la revue *Le Mouvement socialiste* entre 1904 et 1914, sont ainsi largement ignorés au sein de l'Ecole et ne commenceront à être discutés, sur le plan académique, par Maurice Duverger, qu'après la Seconde guerre mondiale⁹.

Démocratie industrielle vs démocratie libérale

⁷ HALEVY (Elie), *Histoire du socialisme européen (rédigée d'après des notes de cours par un groupe d'amis et d'élèves)*, Paris, Gallimard, 1948, 367p.

⁸ LEROY (Maxime), *Histoire des idées sociales en France*, Paris, Gallimard, t.1 de Montesquieu à Robespierre, 1946, 383p. ; t. 2, de Babeuf à Proudhon, 1950, 547p. ; t.3, d'Auguste Comte à P.J Proudhon, 1954, 395p.

⁹ Publié en allemand en 1911, l'ouvrage principal de Robert Michels, *Les Partis politiques, essai sur les tendances oligarchiques des démocraties* sera traduit une première fois en français en 1914 avant d'être réédité en 1971 (Champs Flammarion). Les articles publiés dans la revue *Le Mouvement socialiste* ont été rassemblés par Pierre Cours-Salies et Jean-Marie Vincent in MICHEL (Robert), *Critique du socialisme, contribution aux débats au début du XXe siècle*, Paris, Kimé, 1992.

Une deuxième période, de véritable institutionnalisation de la science politique en France en tant que discipline autonome, court de 1945 à la fin des années 1960. L'École libre est nationalisée et devient l'Institut d'études politiques de Paris, chapeauté par la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Une association française de science politique (AFSP) voit le jour en 1949, la *Revue française de science politique* (RFSP) en 1951 et le troisième cycle de science politique en 1956. Enfin, le Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) est constitué en 1960. Ces diverses institutions d'enseignement et de recherche confèrent une assise plus visible à ce qui demeure une science composite, constituée d'apports hétérogènes (droit, anthropologie, sociologie, etc.). La dénomination s'impose cependant et un ensemble de supports, des revues aux manuels, vient accréditer l'idée d'une discipline s'intéressant à des objets bien circonscrits dans l'univers des sciences sociales, à défaut de les posséder en propre. Trois grandes orientations balisent l'enseignement et la recherche : l'analyse des institutions, rameau du droit public, l'étude des systèmes de partis et des systèmes électoraux (avec l'apport de Jean Stoetzel sur les techniques de sondages), la théorie des relations internationales grâce à la notoriété des écrits de Raymond Aron et de Jean-Baptiste Duroselle.

L'intérêt porté au phénomène syndical, et plus largement au mouvement ouvrier, demeure très ponctuel. En 1948, le troisième cahier publié par la toute nouvelle Fondation des sciences politiques traite de « La pensée syndicale française. Militants et théoriciens ». Son auteur, Robert Goetz-Girey, professeur aux facultés de droit de Nancy et de Fribourg, se définit lui-même comme un économiste et entend se situer dans le sillage de Gaëtan Pirou. Dans cet écrit, il s'efforce de dresser un panorama des doctrines syndicales, distinguant deux options principales, celle du « syndicalisme autonome et révolutionnaire », celle du « syndicalisme intégré et constructeur ». Il est d'ailleurs curieux de constater qu'il juxtapose dans la description de la deuxième les organisations qui choisissent de s'adapter au capitalisme et celles qui entendent le dépasser, en intégrant soit un Etat corporatiste, soit un Etat socialiste. L'adoption de ce mode de classement le conduit à faire dépendre de la même matrice – l'intégration dans l'Etat - le syndicalisme réformiste, socialiste ou chrétien, le syndicalisme d'expression corporatiste, voire fasciste, et le syndicalisme de lutte des classes. En ce qui concerne les sources utilisées, Robert Goetz-Girey s'appuie aussi bien sur des ouvrages historiques (Edouard Dolléans, Georges Lefranc, Paul Louis, etc.) que sur des travaux

économiques (François Perroux, Gaëtan Pirou, etc.) et juridiques (Léon Duguit). Au total, son étude présente une ambition synthétique – dimension qui sera présente dans des productions postérieures en science politiques – et s'apparente autant à une histoire des idées qu'à une sociologie des pratiques et des organisations.

La publication de ce cahier, dès 1948, aurait pu augurer d'un traitement plus systématisé de l'objet syndical dans le corpus en formation de la science politique française. Dans le contexte de l'après-guerre, alors que les droits sociaux sont venus compléter les droits politiques dans la Constitution de la IV^e République, que l'instauration des comités d'entreprise assure une représentation nouvelle aux salariés, que le statut de la fonction publique, la nouvelle vague de nationalisations et la généralisation du système de protection sociale marquent l'avènement de l'Etat-Providence, les syndicats peuvent effectivement être considérés, selon la formule employée par Robert Goetz-Girey dans l'avant-propos son étude, « comme un élément essentiel des structures contemporaines » de la société. Ce qui revient à dire que l'angle de vue politologique se justifie par la nécessité de comprendre les modes d'institutionnalisation du pouvoir syndical au sein de la « démocratie industrielle », cette dernière étant profondément marquée par l'antagonisme entre le capital et le travail. Raymond Aron explore d'ailleurs cette voie dans ses *Dix-huit leçons sur la société industrielle* (1962), puis dans *La lutte des classes* (1964), même s'il ne s'agit pas pour lui d'accéder à une connaissance plus rationnelle du fait syndical mais de proposer une interprétation libérale de l'évolution du conflit de classe. Il avance l'hypothèse d'un affaiblissement des mouvements révolutionnaires dans des sociétés modernes lorsque celles-ci bénéficient d'une croissance économique de longue durée et connaissent un processus continu d'atténuation des inégalités. Une « satisfaction querelleuse » y remplacerait alors la confrontation directe entre la bourgeoisie et le prolétariat, le conflit pacifique visant une meilleure répartition des revenus et non un changement de régime économique¹⁰.

Il est fort probable qu'une telle interprétation de la réalité sociale qui repose sur le postulat d'un embourgeoisement d'une partie de la classe ouvrière et suppose le renoncement des syndicats à tout projet d'émancipation sociale irrigue la science

¹⁰ Raymond Aron explique comment, selon lui, les syndicats américains, « peu soucieux de doctrine ou d'idéologie » et qui « n'ont pas le goût pour la propriété publique des instruments de production » se satisfont d'une régulation pacifique du système capitaliste, dès lors qu'ils obtiennent quelques avancées sociales pour les salariés et des avantages à la fois financiers et symboliques pour leurs dirigeants *in*

politique au cours de la décennie 1960. Pour autant, la recension des articles publiés dans la *Revue française de science politique* montre que malgré l'instauration d'éléments de « démocratie sociale », et l'analyse qui pourrait en découler, les centres d'intérêt des politologues ne se focalisent guère sur l'objet syndical. De 1951 (date de la création de cette revue bimestrielle) à 1970, quinze articles seulement traitant, de près ou de loin, d'un aspect relatif au syndicalisme, peuvent être recensés, avec dix contributions dues au seul et même auteur, Gérard Adam. Avant d'évoquer cet apport particulier, il s'avère intéressant de relever les thèmes des autres contributions. Deux articles proposent, en effet, une grille de lecture révélatrice des axes de compréhension des sociétés contemporaines que privilégient alors les universitaires les plus en vus de la FNSP. Un article de Robert Edouard Charlier traite en 1951 des « contradictions internes des groupements » tandis qu'en 1965, François-Georges Dreyfus s'intéresse à « Un groupe de pression en action : les syndicats universitaires devant le projet Billières de réforme de l'enseignement (1955-1959) ». Loin d'être abordé comme un fait social total, le syndicalisme intègre la catégorie des groupes de pression, chères à Jean Meynaud,¹¹ et participe au *lobbying* généralisé dans les sociétés démocratiques modernes. Cette approche est appelée à marquer durablement la science politique : elle se retrouvera, au début des années 1980, dans la problématique du néo-corporatisme et prendra encore plus d'essor, par la suite, avec la constitution d'une approche centrée sur les politiques publiques.

À partir de 1964, Gérard Adam est le premier chercheur véritablement inscrit dans l'espace institutionnel de la science politique¹² à se lancer dans une étude suivie et rigoureuse de l'évolution des principales confédérations syndicales. Il publie, en 1964, chez Armand Colin - éditeur avec lequel la FNSP eut un accord avant de fonder sa propre maison d'édition – un *Atlas des élections sociales en France*, ainsi qu'une histoire politique et idéologie de la CFTC entre 1940 et 1958, tirée de sa thèse et éditée sous la forme d'un Cahier de la FNSP¹³. Il rédige également pour la RFSP une série

« De la lutte de classes à la satisfaction querelleuse », *La lutte des classes*, Paris, Gallimard, 1964, pp. 228-229.

¹¹ MEYNAUD (Jean), *Les Groupes de pression en France*, Paris, A. Colin, 1958, 371p. ; *Nouvelles études sur les groupes de pression en France*, Paris, Armand Colin, 1962, 448p.

¹² Après avoir quitté le Cevipof pour le Cnam où il a travaillé avec Jean-Daniel Reynaud, Gérard Adam exerce aujourd'hui la profession de « journaliste social » à *La Croix*, détail qui ne nous semble pas anodin pour illustrer la porosité des frontières de la science politique. Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de poursuivre une œuvre à vocation sociologique : ADAM (Gérard), *Les Relations sociales, année zéro : un modèle à réinventer*, Paris, Bayard, 2000, 256p.

¹³ ADAM (Gérard), *La CFTC, 1940-1958 : histoire politique et idéologique*, Paris, Armand Colin, 1964, 302p.

d'articles, proposant pour la plupart un panorama de la situation conjoncturelle des différentes centrales. Trois de ses contributions se distinguent toutefois par un effort de théorisation plus marqué, avec une réflexion sur l'interaction existant entre les stratégies syndicales et les types d'organisation, sur les liens PCF-CGT et, enfin, sur les élections professionnelles et la représentativité des organisations syndicales¹⁴. Ce travail, pensé sur plusieurs années et qui ouvre, sur le plan institutionnel, une voie au sein de la FNSP, permet de commencer à cerner ce que pourrait être la spécificité du regard politologique sur le syndicalisme : saisie de l'actualité (et sur ce point, le chercheur se situe effectivement sur le même terrain que le journaliste), traitement des élections professionnelles avec les outils forgés par la sociologie électorale ; intérêt ciblé pour l'appréhension du rapport entre syndicalisme et politique, entre syndicats et partis.

Les mobilisations sociales au service d'une spécialisation en science politique

En ce qui concerne la discipline science politique entendue au sens strict, une troisième phase s'ouvre véritablement avec la décennie 1970. Une agrégation du supérieur, distincte de celle du droit public, est instaurée en 1971 ; une section spécifique du CNRS (l'actuelle section 40) voit le jour en 1983. Cette consolidation de la discipline, qui peut désormais former son propre corps de chercheurs et d'enseignants, s'accompagne d'une diversification de ses objets d'étude, avec l'ouverture à des problématiques comme celle de la socialisation politique, de l'analyse des discours ou encore de la mobilisation collective. Jean Leca évoque à ce sujet un « objet qui a évolué vers l'ubiquité et la dilution »¹⁵. Cet élargissement du corpus de la science politique, avec les limites qui viennent d'être évoquées, ne sert pourtant pas, et à première vue, les études sur le syndicalisme. Alors que le *Traité de science politique* de Georges Burdeau, publié entre 1949 et 1977, aborde dans son tome VII la question syndicale au travers de deux entrées (« Les syndicats et le pouvoir étatique » ; « Les travailleurs et le pouvoir dans l'entreprise »), le nouveau *Traité* en quatre volumes (PUF, 1985), dirigé par Madeleine Grawitz et Jean Leca ignore totalement le syndicalisme : même le quatrième volume consacré aux politiques publiques et

¹⁴ ADAM (Gérard), « Stratégies syndicales et types d'organisation », *RFSP*, vol. 16, n°5, 1966, pp. 845-868. ; « Eléments d'analyse sur les liens PCF-CGT », *RFSP*, vol. 18, n° 3, 1968 ; « La représentativité des organisations syndicales. Enquête sur les élections professionnelles », vol. 18, n° 2, 1968.

¹⁵ LECA (Jean), « La Science politique dans le champ intellectuel français », *RFSP*, vol. 32, n° 4-5, août-octobre 1982, p. 658.

comportant un chapitre sur les politiques industrielles ne prend pas en considération, de façon spécifique, les acteurs syndicaux.

En dépit de cette remarquable indifférence qu'expriment donc les sommets de l'institution, un certain nombre de travaux réalisés par des politologues vont enrichir l'approche du fait syndical, au point qu'il soit effectivement possible de parler aujourd'hui de la place du syndicalisme dans la science politique. En 1968, Jacques Capdevielle et René Mouriaux soutiennent en commun un mémoire de troisième cycle de l'IEP sur « les militants de la CGT et de la CFDT », sur la base d'une recherche comparative commencée en 1966. Ils amorcent par là une longue et fructueuse entente qui passe, en premier lieu, par la réalisation, avec Gérard Adam et Frédéric Bon, d'une enquête quantitative sur l'ouvrier français, puis par la publication d'un volume de la collection U dirigée par Alain Lancelot sur les syndicats ouvriers en France¹⁶. En 1969, Jacques Capdevielle et René Mouriaux intègrent le Cevipof. L'influence de leurs travaux comme leur investissement dans un séminaire de troisième cycle à l'IEP suscitent une petite série de publications que la recension des articles relatifs au syndicalisme dans la RFSP permet d'apprécier¹⁷. L'impact de Mai 1968 et des luttes sociales qui marquent la décennie 1970 contribue, de plus, à desserrer l'étau d'une discipline qui s'est conçue jusqu'alors en symbiose avec les milieux dirigeants. De 1968 au milieu des années 1980, il ne semble pas excessif d'affirmer qu'en dehors de quelques éclairages ponctuels réalisés par les chercheurs du Centre d'Etude des Relations Internationales (CERI) sur les configurations syndicales étrangères¹⁸ et quelques contributions dues à l'accueil par la FNNSP de chercheurs étrangers¹⁹, quasiment toute la production scientifique²⁰ sur le syndicalisme résulte du travail d'investigation mené par Jacques Capdevielle et par René Mouriaux, en commun, de

¹⁶ ADAM (Gérard), Bon (Frédéric), CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René), *L'ouvrier français en 1970*, Paris, Armand Colin, 1971, 276p. (Travaux et recherche en science politique) ; CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René), *Les Syndicats ouvriers en France*, Paris, Armand Colin, 1970, 126p.

¹⁷ CHENAL (Odile), LAPERROUSAZ (Michèle), RAFLIN (Marie-France), « L'Economie du politique dans les discours syndicaux », *RFSP*, vol 27, n° 3, juin 1977, pp. 442-458 ; BURTIN (Philippe), « Attitude et idéologie syndicales. Une analyse des tracts distribués à Renault Billancourt », *RFSP*, vol. 27, n° 6, décembre 1977, pp. 915-931.

¹⁸ LERUEZ (Jacques), « Syndicalisme et politique en Grande-Bretagne », *RFSP*, n° 5, octobre 1975 ; Sur les syndicalismes étrangers, quelques rares travaux existent, hors de ceux réalisés sous l'égide de l'IRES à partir de 1982 et notamment cette importante thèse : BURGI (Noëlle), *L'Etat britannique contre les syndicats*, Paris, Kimé, 1992, 258p.

¹⁹ KANTOROWITZ (Jack), « L'influence américaine sur Force ouvrière, mythe ou réalité », *RFSP*, 4, août 1978.

²⁰ Certains essais, en l'occurrence centrés sur le rapport entre syndicats et partis, restent sans suite, les chercheurs se réorientant vers d'autres objets d'étude : BADIE (Bertrand), *Stratégie de la grève, Pour une approche fonctionnaliste du PCF*, Paris, FNNSP, 1976, 280p.

façon séparée ou avec d'autres chercheurs²¹. Tous deux nouent des coopérations étroites avec la CFDT et la CGT pour lesquelles ils réalisent des formations et des enquêtes, tout en produisant une œuvre académique, à la fois pluridisciplinaire et multidimensionnelle, d'ampleur remarquable²². Leur compréhension du fait syndical passe par l'étude des organisations mais aussi par celle des grèves²³, par une analyse de la structuration de classes et du salariat, par l'appréciation des déterminants liés au contexte politique et idéologique²⁴.

Surtout, et pour la première fois dans l'histoire institutionnelle de la FNSP, cette approche du syndicalisme cesse d'être inscrite dans un cadre d'analyse libéral ou démocrate-chrétien. René Mouriaux formalise sa non-inscription dans les paradigmes dominants que défend l'institution IEP-FNSP et une partie de son corps professoral, en soutenant en 1985 une thèse sur travaux intitulée « Pertinence du marxisme pour l'étude du syndicalisme et du salariat en France ». Jusqu'au début des années 1980, cette inscription dans le marxisme reste à la fois tolérée et audible, dans la mesure où elle n'est pas dissociable du cadre plus large des controverses théoriques au sein de l'université française²⁵. Après l'apparent triomphe de l'idéologie libérale et le rétrécissement des espaces de pensée critique, le marxisme se voit relégué au rang de vestige historique, confié aux spécialistes du XIXe siècle et ceux qui s'y réfèrent considérés comme les derniers des « irréductibles ».

²¹ CAPDEVIELLE (Jacques), DUPOIRIER (Elisabeth), LORANT (Guy), *La Grève du Joint français*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques – Armand Colin, 1975, 166p. ; GRUNBERG (Gérard), MOURIAUX (René), *L'Univers politique et syndical des cadres*, Paris, PFNSP, 1979, 231p. ; AUBERT (Véronique), BERGOUNIOUX (Alain), MARTIN (Jean-Paul), MOURIAUX (René), *La Forteresse enseignante. La fédération de l'éducation nationale*, Paris, Fayard, 1985, 364p.

²² Il est impossible de livrer ici toute leur bibliographie. Nous nous contenterons de citer d'une part les travaux communs de Jacques Capdevielle et de René Mouriaux : CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René), *Mai 68. L'entre-deux de la modernité. Histoire de trente ans*, Paris, PFNSP, Paris, 1988, 317p. ; CAPDEVIELLE (Jacques), MEYNAUD (Hélène), MOURIAUX (René), *Petits boulots et grand marché européen. Le travail démobilité*, Paris, PFNSP, 1990, 238p. ; de renvoyer, d'autre part, aux principaux ouvrages de René Mouriaux, d'autres références étant données par la suite : MOURIAUX (René), *Les Syndicats dans la société française*, Paris, PFNSP, 1983, 272p. ; MOURIAUX (René), *La CGT*, Paris, Le Seuil, 1982, 245p. ; MOURIAUX (René), *Syndicalisme et politique*, Paris, Editions ouvrières, 1985, 216p.

²³ CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René), dir, « Approche politique de la grève en France (1966-1988) », *Cahiers du Cevipof*, n° 3, 1988, 95p.

²⁴ Il faut rajouter à ces entrées complémentaires sur le fait syndical un effort constant dans l'analyse du discours, mené avec l'équipe de Maurice Tournier à l'ENS de Saint-Cloud : BERGOUNIOUX (Alain), LAUNAY (Michel), MOURIAUX (René), SUEUR (Jean-Pierre), TOURNIER (Maurice), *La Parole syndicale*, Paris, PUF, 1982, 270p. ; HETZEL (Anne-Marie), LEFEVRE (Josette), MOURIAUX (René), TOURNIER (Maurice), *Le Syndicalisme à mots découverts, 1970-1991*, Paris, Syllepse, 1998, 349p.

²⁵ L'IEP des années 1960 se sentait obligé de programmer un cours sur le marxisme, professé par Jean Bruhat. L'IEP des années 1980 et 1990 dispense un enseignement sur « Les grands enjeux du monde contemporain » où il est plutôt question de John Rawls que de Karl Marx. Sur la place du marxisme dans

La « fin des syndicats », une problématique plus attrayante ?

L'offensive néo-libérale qui se déploie aux Etats-Unis et en Europe avec l'élection de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher n'est pas, comme on le sait, sans entraîner des répercussions dans le domaine des sciences sociales. Rue Saint-Guillaume, l'affirmation de l'acteur et de sa rationalité, au travers du paradigme de l'individualisme méthodologique et de l'énigme olsonienne du « free rider » s'épanouit sur un terrain fertile et s'impose comme la matrice de tout questionnement²⁶.

Dans cette optique, ce n'est pas tant l'étude du syndicalisme qui apparaîtra comme pertinente mais bientôt plutôt sa crise, entendue comme la fin d'une entrave exercée sur l'Etat et sur l'activité économique. L'attention accordée au phénomène syndical se maintient donc, non plus comme une retombée indirecte d'une forte conflictualité sociale, mais en écho à la scène médiatique et « intellectuelle » où François de Closets décrit la « syndicratie ». La thématique du déclin syndical bat son plein : Pierre Rosanvallon reprend à son compte l'argument tourainien pour affirmer la disparition du mouvement ouvrier comme acteur central de la société industrielle et l'institutionnalisation irrémédiable d'un syndicalisme contraint de revoir sa structure et ses fonctions premières²⁷. Cette situation se traduit, de façon paradoxale, par l'admission de l'objet syndical dans des programmes de recherche plus vastes, tel celui sur les formes de l'engagement ou celui sur la crise de l'emploi mené par le Cevipof²⁸ en 1992-93 et en 1995-96. Geneviève Bibes et René Mouriaux profitent aussi de ces interstices pour organiser en mars 1989 le seul colloque de l'Association française de science politique traitant du thème syndical au travers de sa crise en Europe²⁹. Petite

la science politique : MOURIAUX (René), « Inconfort et stimulant d'être marxiste en science politique », *op.cit.*, pp. 161-187.

²⁶ Pour l'exposé du paradigme de l'individualisme méthodologique et de l'usage qui en est fait à Sciences-Po : BIRNBAUM (Pierre), LECA (Jean), dir, *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 379p.

²⁷ Ne pouvant citer ici les multiples interprétations de la crise syndicale, nous préférons renvoyer à des synthèses critiques sur celles-ci : MOURIAUX (René), SUBILEAU (Françoise), « La crise syndicale en France entre 1981 et 1990. Analyses et interprétations globales », contribution présentée au 12^e Congrès Mondial de Sociologie, Madrid, 1990 ; UBBIALI (Georges), « Syndicalisme en crise, syndicalisme en mutation », *Politix*, n° 23, 1993, pp. 84-101.

²⁸ GROUX (Guy), MOURIAUX (René), « Syndicalisation sans syndiqués : dimensions et dilemmes » in PERRINEAU (Pascal), dir, *L'Engagement politique, déclin ou mutation ?*, Paris, PFNSP, 1994, pp. 69-86 ; LA CHAISE (Guillaume), *Crise de l'emploi et fractures politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 340p.

²⁹ BIBES (Geneviève), MOURIAUX (René), dir, *Les Syndicats européens à l'épreuve*, Paris, PFNSP, 1990, 292p.

ruse de l'histoire, les difficultés que traverse le syndicalisme permettent à ceux qui s'efforcent depuis longtemps d'en saisir les formes historiques de continuer leurs travaux, tout en étant marginalisés dans l'une des institutions centrales de la science politique française³⁰. Les contraintes imposées par le contexte idéologique ne s'avèrent cependant pas négligeables. La thématique de la crise syndicale tend à se substituer comme objet d'étude à l'analyse du syndicalisme dans ses multiples dimensions : la confrontation entre les interprétations, véritable lutte des paradigmes, devient un préalable indispensable à toute enquête. L'intégration au Cevipof de Guy Groux, sociologue du travail, puis de Jean-Marie Pernot, ancien dirigeant syndical, favorise un renouvellement des coopérations intellectuelles, ce qui se traduit aussi dans les méthodes d'enquête et les angles de vue³¹, avec notamment l'ouverture à la dimension européenne du syndicalisme³². De façon aléatoire, des étudiantes et étudiants prennent part à ces recherches et contribuent à les enrichir³³.

Un deuxième pôle de recherche³⁴ émerge d'ailleurs au sein de la FNSP, autour de Dominique Labbé au Cerat (IEP Grenoble). Cette équipe, « Organisations et représentations politiques » s'intéresse principalement au phénomène de la désyndicalisation, ce qui l'incite à construire un modèle d'analyse général des facteurs de syndicalisation, centré sur une trame d'explication interne (prédominance des facteurs endogènes)³⁵. Entre 1984 et 2001, grâce à la réalisation d'enquêtes de terrain

³⁰ Le recensement des articles relatifs au phénomène syndical dans la RFSP confirme une tendance à la raréfaction : avec 9 références entre 1970 et 1982, 6 entre 1982 et 1992, 1 entre 1993 et 2000.

³¹ GROUX (Guy), MOURIAUX (René), *La CFDT*, Paris, Economica, 1989, 316p. ; GROUX (Guy), MOURIAUX (René), *La CGT, crises et alternatives*, Paris, Economica, 1992, 307p. ;

³² GROUX (Guy), MOURIAUX (René), PERNOT (Jean-Marie), « L'Européanisation du mouvement syndical : la Confédération européenne des syndicats », *Le Mouvement social*, janvier-mars 1993, n° 162, pp. 41-67 ; PERNOT (Jean-Marie), *Dedans-dehors, la dimension internationale dans le syndicalisme français*, Paris 10, Thèse pour le doctorat de science politique, 2001, 2 vol., 791p.. Une coopération scientifique s'établit également avec Corinne Gobin de l'ULB : GOBIN (Corinne), *L'Europe syndicale*, Bruxelles, Labor, 1997, 186p.

³³ MATHIOT (Pierre), MOURIAUX (René), « Conflictualité en France depuis 1986, le cas de Peugeot-Sochaux », *Cahiers du Cevipof*, n° , 1992, 124p. Il conviendrait aussi d'évoquer les coopérations internationales qui constituent de précieuses ressources dans l'institution universitaire et favorisent la perspective comparatiste : KESSELMAN (Mark), GROUX (Guy), dir, *1968-1982 : Le mouvement ouvrier français, crise économique et changement politique*, Paris, Les Editions ouvrières, 1984, 382p.

³⁴ Notons aussi le travail personnel, dans le cadre du CNRS, de la politologue Jeanne Siwek-Pouydesseau sur le syndicalisme dans les fonctions publiques: SIWEK-POUYDESSEAU (Jeanne), *Le Syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la Guerre froide (1848-1948)*, Lille, PUL, 1989, 342p. ; SIWEK-POUYDESSEAU *Les Syndicats de fonctionnaires depuis 1948*, Paris, PUF, 1989, 288p.

³⁵ LABBE (Dominique), BASSON (Jean-Charles), « Syndicalisation et désyndicalisation en France depuis 1945, retour sur 15 ans de recherche du CERAT-IEP Grenoble », Document produit dans le cadre d'un séminaire du groupe d'étude et de recherche sur les mutations du militantisme, Paris, 22 janvier 1998, 20p.

pour la CFDT et de thèses de doctorat³⁶, l'équipe du Cerat accumule et rend accessible une somme importante de données empiriques sur les élections professionnelles, les effectifs syndicaux, les structures organisationnelles et les ressources financières des principales confédérations³⁷. Aucune jonction ne s'effectue cependant avec les travaux menés par René Mouriaux au Cevipof. Alors que ce dernier privilégie une démarche de contextualisation historique et s'applique à identifier l'interaction entre les processus de déstructuration et de restructuration de la forme syndicale, Dominique Andolfatto et Dominique Labbé s'emploient à valider une seule et unique grille explicative : le déclin du syndicalisme proviendrait de l'abandon du modèle d'organisation qui a prédominé de la Libération à la fin des années 1970 et qui reposait sur une forte identification corporative à la base. Outre que la référence au « modèle » syndical des Trente Glorieuses relève plus du présupposé théorique que d'une analyse historique concrète, la démarche adoptée surprend aussi par sa propension à appréhender l'objet syndical en vase clos : les transformations du capitalisme et du salariat ne sont pas intégrées, ni même la perte d'influence face au libéralisme des grandes visions du monde chrétiennes, sociales-démocrates et communistes³⁸. Autant dire que les deux pôles de recherche sur le syndicalisme qui se sont consolidés depuis trente ans dans le champ de la science politique co-existent plus qu'ils ne se stimulent mutuellement : leurs points communs résident dans un traitement à vocation exhaustive de l'objet syndical (prise en compte des fonctions et des structures) et, apport non négligeable, dans l'intégration de ce même objet à la discipline. Pour autant, leur rattachement disciplinaire à la science politique ne permet pas d'atténuer les divergences théoriques.

L'émergence inachevée – en ce qui concerne seulement l'analyse du syndicalisme – d'un troisième pôle aurait pu brouiller ce panorama et entraîné une relative diversification dans le traitement de l'objet syndical. La prédominance exercée par l'IEP, son orientation libérale et son mode d'approche encore très positiviste se

³⁶ BASSON (Jean-Charles), *Le Tarnissement du militantisme. Socialisation politique et sociologie syndicale*, Thèse pour le doctorat de science politique, Grenoble, IEP Grenoble, 1996, 555p. ; BEVORT (Antoine), *La Syndicalisation et l'action collective, le cas de la CFTC-CFDT, 1945-1990*, Thèse pour le doctorat d'Etat en science politique, Paris, IEP Paris, 1993, 576p.

³⁷ Pour ne citer ici que les ouvrages : ANDOLFATTO (Dominique), *L'Univers des élections professionnelles*, Paris, Les Editions ouvrières, 1992, 244p. ; ANDOLFATTO (Dominique), LABBE (Dominique), *La CGT. Organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997, 304p. ; ANDOLFATTO (Dominique), LABBE (Dominique), *Un demi-siècle de syndicalisme en France et dans l'Est*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1998 ; BEVORT (Antoine), LABBE (Dominique), *La CFDT : organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Documentation française, 1992, 260p. ; LABBE (Dominique), *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996, 164p. ; LABBE (Dominique), CROISAT (Maurice), *La Fin des syndicats ?*, Paris, L'Harmattan, 1992, 236p.

voient en effet contestés, au cours des années 1980, par des universitaires plus sensibles à la sociologie de Pierre Bourdieu. De nouvelles revues, à l'image de *Politix* et de *Genèses*, liées au département de Paris I et lancée respectivement en 1989 et 1990, mettent fin à l'hégémonie de la *RFSP*. La référence au constructivisme structuraliste contribue à modifier les modes de questionnement, en dehors même de la transformation du réel³⁹. La construction socio-historique des groupes professionnels et le mode de légitimation de leur porte-parole, le décloisonnement des frontières entre savoir ordinaire et production savante⁴⁰, les luttes symboliques relatives à la production des catégories de classement⁴¹ deviennent des thèmes de prédilection. La remise en cause de la sociologie politique dominante (celle produite à l'IEP) s'accompagne d'une dévalorisation des objets et des outils d'analyse considérés comme « traditionnels » (alors que ces derniers sont aussi insérés dans les luttes intellectuelles et académiques). Des pans entiers de la réalité sociale sont ainsi négligés par les tenants de la théorie constructiviste dont l'étude des syndicats en tant que collectifs structurés, inscrits dans un contexte économique et politique, parties prenantes de rapports de force, instruments de mobilisation et de revendication en tension permanente entre les aspirations émises par leur base, présentes dans le salariat, et leur propre stratégie organisationnelle. L'attention portée aux luttes symboliques permet d'approfondir les conditions de production et de reproduction des représentations dominantes : il s'avère par contre regrettable qu'au lieu de compléter d'autres entrées thématiques, elle s'y substitue.

Pour un cadre d'analyse pluridisciplinaire

³⁸ MOURIAUX (René), *Crises du syndicalisme français*, Paris, Montchrestien, 1998, 156p.

³⁹ Dans le champ syndical, cette transformation du réel n'est pas négligeable. L'apparition de nouvelles forces – les coordinations, SUD-PTT – constituent autant de terrains d'étude en friches, susceptibles d'intéresser de jeunes chercheurs : HASSENTEUFEL (Patrick), « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *RFSP*, n° 1, vol. 41, 1991, pp. 5-27 ; SAINSAULIEU (Yvan), *La contestation pragmatique dans le syndicalisme autonome : la question du modèle SUD-PTT*, Paris, L'Harmattan, 1999, 287p.

⁴⁰ CORCUFF (Philippe), « Eléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme », *RFSP*, n° 4, vol. 41, 1991, pp. 515-535.

⁴¹ BARBET (Denis), « Réflexion sur la production des frontières du syndical et du politique. Retour sur la loi de 1884 », *Genèses*, n° 3, mars 1991, pp. Ce numéro, dirigé par Michel Offerlé, comporte un dossier central sur « La construction du syndicalisme ».

Les grandes grèves de l'automne 1995 percutent, de nouveau, l'univers de la science politique, au point d'engendrer dans certains laboratoires – dont le Cevipof – des polémiques sur la définition d'un « mouvement social » et sur la référence au corporatisme⁴². Le fait que certains syndicats se soient retrouvés lors de ces grèves, et plus encore lors des luttes qui ont marqué les années 1996-1998, aux côtés d'autres protagonistes (associations de chômeurs, collectif des Sans papiers) a incité certains chercheurs à élargir le spectre de leur réflexion afin de sonder les diverses théories de l'action collective et par là même, de conceptualiser la place occupée par le syndicalisme dans un ensemble plus vaste de résistances au néolibéralisme⁴³. L'inverse ne se vérifie pas toujours. Les multiples études portant sur des exemples spécifiques de mobilisation collective, voire même les recensions critiques des paradigmes sur le sujet – ce thème de recherche bénéficiant d'une légitimité certaine au sein de la science politique contemporaine, en raison de l'influence exercée par les contributions anglo-saxonnes – ne s'écartent que rarement du prisme de l'individualisme méthodologique pour lequel le passage de l'individu au collectif tient toujours d'une sorte de miracle (d'où le rôle des « entrepreneurs » pour mobiliser et allouer les ressources existantes)⁴⁴. La configuration d'une nouvelle forme historique de mouvement social, plurielle et mouvante dans sa composition comme dans ses expressions, contribue à distordre ces frontières internes entre sous-disciplines⁴⁵. La compréhension du syndicalisme n'est pas dissociable aujourd'hui de celle des luttes de chômeurs, des précaires, des Sans-papiers⁴⁶, des femmes, etc., même si ces mobilisations se déroulent parfois dans un

⁴² BEROUD (Sophie), CAPDEVIELLE (Jacques), « Pour en finir avec une approche culpabilisée et culpabilisante du corporatisme » in LENEVEU (Claude), VAKALOULIS (Michel), *Faire mouvement, novembre-décembre 1995*, Paris, PUF, 1998, pp. 71-101.

⁴³ BEROUD (Sophie), MOURIAUX (René), VAKALOULIS (Michel), *Le Mouvement social en France, Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute, 1998, 222p. ; VAKALOULIS (Michel), « Problèmes de l'action collective aujourd'hui » in ANDREANI (Tony), VAKALOULIS (Michel), *Refaire la politique*, Paris, Syllepse, 2002, pp. 119-137.

⁴⁴ À titre d'exemple – il y en aurait foison – d'une science politique peu ouverte à une confrontation critique avec des lectures agonistiques de la société : FILLIEULE (Olivier), PECHU (Cécile), *Lutter ensemble, les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993, 221p. ; NEVEU (Erik), *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 1996, 123p. ; CEFAL (Daniel), TROM (Dany), dir, *Les Formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes politiques*, Paris, EHESS, 2001, 322p.

⁴⁵ L'apparition sur la scène médiatique des mobilisations transnationales au niveau européen, l'importance des grèves liées aux restructurations d'un capitalisme mondialisé et les mouvements de résistance contre la dérégulation et la privatisation des services publics sont autant de faits concrets dont la répercussion se fait sentir jusqu'aux terres de la science politique. Des recherches en cours de doctorants en témoignent : VANOMMESLAGHE (Laurence), « Deux formes nationales d'opposition ouvrière à la délocalisation de Levi's », *RFSP*, vol. 51, n° 5, octobre 2001, pp. 739-762.

⁴⁶ Les luttes de chômeurs, surtout, ont suscité un regain d'intérêt politologique pour la mobilisation collective : MAURER (Sophie), *Les Chômeurs en action, décembre 1997 – mars 1998 : mobilisation collective et ressources compensatrices*, Paris, L'Harmattan, 2001, 152p. ; MAURER (Sophie), PIERRU

climat d'opposition ouverte avec les organisations syndicales ou de mésentente. Plus que jamais, l'objet syndical nécessite d'être appréhendé au travers d'une problématique multidimensionnelle, associant perspectives diachronique et synchronique, mise en rapport des formes, des structures et des représentations⁴⁷. Cette grille d'analyse ne revêt d'ailleurs de sens qu'en restituant le syndicalisme dans les rapports sociaux globaux qui le produisent et sur lesquels il s'efforce d'agir : c'est donc moins – si on nous permet cette pirouette finale – la science politique qui importe ici que le point de vue que l'on adoptera sur les fondements de l'ordre social.

(Emmanuel), « Le Mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-98 : retour sur un 'miracle social' », *RFSP*, vol. 51, n° 3, juin 2001, pp. 371-407 ; MOUCHARD (Daniel), *Les Exclus dans l'espace public : mobilisations et logiques de représentation dans la France contemporaine*, Thèse de doctorat en science politique, Paris, IEP, 2001, 551p. ; sur les Sans-papiers, la thèse de Johanna Siméant constitue également une référence importante : SIMEANT (Johanna), *La Cause des Sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 504p.

⁴⁷ MOURIAUX (René), « Outils et questions de la 'syndicalogie' à la fin du XXe siècle », *Regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, n° 244, sept-oct., pp. 3-11.